

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : MULTIZYM
 Code du produit : LIQ1049
 Type de produit : Détergent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

REALCO S.A.
 Avenue Albert Einstein, 15
 B-1348 Louvain-la-Neuve - Belgium
 T +32 (0)10 45 30 00 - F +32 (0)10 45 63 63
info@realco.be - www.realco.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Int+32-70-245.245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Produit pur H319
 Eye Irrit. 2

Produit à la concentration d'usage conseillée (0,5%)

Non classé comme dangereux.

Texte complet des phrases H: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Produit pur

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Composants dangereux :

Poly(oxy-1,2-ethanediy), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-, branched

Mentions de danger (CLP) :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (CLP) :

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation
 P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

MULTIZYM

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Produit à la concentration d'usage conseillée (0,5%)

Étiquetage non applicable. Produit non classé comme dangereux.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
2-méthoxyméthylethoxypropanol	(n° CAS) 34590-94-8 (Numéro CE) 252-104-2 (N° REACH) 01-2119450011-60	5 - 15	Non classé
2-propanol	(n° CAS) 67-63-0 (Numéro CE) 200-661-7 (Numéro index) 603-117-00-0 (N° REACH) 01-2119457558-25	1 - 5	F; R11 Xi; R36 R67
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-, branched		1 - 5	Xn; R22 Xi; R41
Alkyl polyglucoside C10-16	(n° CAS) 110615-47-9 (N° REACH) 01-2119489418-23	1 - 5	Xi; R41 Xi; R38

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
2-méthoxyméthylethoxypropanol	(n° CAS) 34590-94-8 (Numéro CE) 252-104-2 (N° REACH) 01-2119450011-60	5 - 15	Non classé
2-propanol	(n° CAS) 67-63-0 (Numéro CE) 200-661-7 (Numéro index) 603-117-00-0 (N° REACH) 01-2119457558-25	1 - 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-, branched		1 - 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Alkyl polyglucoside C10-16	(n° CAS) 110615-47-9 (N° REACH) 01-2119489418-23	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Lavez les vêtements avant réutilisation.
Premiers soins après inhalation	: Amener la victime à l'air libre.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer abondamment à l'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/lésions après inhalation	: Toux.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Rougeur. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Rougeurs, douleur.
Symptômes/lésions après ingestion	: Douleurs abdominales, nausées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Agents d'extinction non appropriés	: Aucun(e).

MULTIZYM

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Non combustible.
Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : La décomposition thermique génère : oxydes de carbone (CO et CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.
Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Assurer une ventilation appropriée.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Protection individuelle. Voir Section 8.2.
Procédures d'urgence : Évacuer la zone.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Protection individuelle. Voir Section 8.2.
Procédures d'urgence : Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.
Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Diluer le résidu à l'eau. Rincer abondamment à l'eau.
Autres informations : Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Les épandages peuvent être glissants.

6.4. Référence à d'autres sections

- Voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Température de stockage : 4 - 25 °C
Chaleur et sources d'ignition : Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur.
Lieu de stockage : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Matériaux d'emballage : PEHD.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Produit de nettoyage.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

2-methoxymethylethoxypropanol (34590-94-8)		
UE	Nom local	(2-Methoxymethylethoxy)-propanol
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	308 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	50 ppm
UE	Notes	Skin
Belgique	Nom local	Dipropylèneglycolmonométhyléther
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	308 mg/m ³

MULTIZYM

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

2-methoxymethylethoxypropanol (34590-94-8)		
Belgique	Valeur seuil (ppm)	50 ppm
Belgique	Classification additionnelle	D
2-propanol (67-63-0)		
Belgique	Nom local	Alcool isopropylique
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	500 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	200 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	1000 mg/m ³
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	400 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une ventilation d'air appropriée.
Protection des mains	: En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. (EN 134)
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Protection oculaire (standard EN 166)
Protection de la peau et du corps	: Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des voies respiratoires	: Aucune n'est nécessaire.
Protection contre les dangers thermiques	: Non applicable.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Eviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Autres informations	: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire l'exposition aux poussières. L'équipement doit être nettoyé à fond après chaque utilisation. Des rince-œil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Bleu(e).
Odeur	: parfumée.
Seuil olfactif	: Non testé
pH	: 6,6 - 7,6
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Non applicable
Point de fusion	: Non testé
Point de congélation	: Non testé
Point d'ébullition	: Non testé
Point d'éclair	: Non testé
Température critique	: Non testé
Température d'auto-inflammation	: Non testé
Température de décomposition	: Non testé
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non testé
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,95 - 1,05
Solubilité	: Produit très soluble dans l'eau.
Log Pow	: Non testé
Log Kow	: Non testé
Viscosité, cinématique	: Non testé
Viscosité, dynamique	: Non testé
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

MULTIZYM

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e), à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e), à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, peut se décomposer : Oxydes de carbone (CO, CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

2-methoxymethylethoxypropanol (34590-94-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 10000 mg/kg
2-propanol (67-63-0)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg Peut provoquer une corrosion ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
DL50, Inhalation, rat	> 20 mg/l (4 heures, Peut causer une irritation des voies respiratoires.)
Alkyl polyglucoside C10-16 (110615-47-9)	
DL50 orale	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 6,6 - 7,6

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Irritant pour les yeux. (méthode OCDE 437)

pH: 6,6 - 7,6

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

2-methoxymethylethoxypropanol (34590-94-8)	
CL50, Poisson, Pimephales promelas	> 10000 mg/l (96 heures)
EC50, daphnie, Daphnia magna	> 100 mg/l (48 heures)
EC50, algues	> 100 mg/l (72 heures)
2-propanol (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 mg/l 96heures
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l Daphnia magna,4heures
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 1000 mg/l algues, 72heures
Alkyl polyglucoside C10-16 (110615-47-9)	
CL50 poisson 1	10 - 100 mg/l
EC0, micro-organismes	> 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

MULTIZYM

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

2-methoxymethylethoxypropanol (34590-94-8)	
Persistence et dégradabilité	Biodégradable.
Biodégradation	77 - 84 % 28 jours
2-propanol (67-63-0)	
Persistence et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Alkyl polyglucoside C10-16 (110615-47-9)	
Persistence et dégradabilité	Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

MULTIZYM	
Log Pow	Non testé
Log Kow	Non testé
2-methoxymethylethoxypropanol (34590-94-8)	
Potentiel de bioaccumulation	N'est pas attendu.
2-propanol (67-63-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

2-methoxymethylethoxypropanol (34590-94-8)	
Ecologie - sol	Soluble dans l'eau.
2-propanol (67-63-0)	
Ecologie - sol	Soluble dans l'eau.
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-, branched	
Ecologie - sol	Adsorption dans le sol. Une mobilité mineure dans le sol est attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Composant	
2-methoxymethylethoxypropanol (34590-94-8)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
2-propanol (67-63-0)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Peuvent être éliminées dans une station d'épuration des eaux usées.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: LORSQU'ILS SONT TOTALEMENT VIDES, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 20 01 30 - détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29
Code R/ Code D	: D9 - Traitement physico-chimique non spécifié ailleurs dans la présente annexe, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon l'un des procédés numérotés D 1 à D 12 (par exemple, évaporation, séchage, calcination)

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

MULTIZYM

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

14.6.2. Transport maritime

14.6.3. Transport aérien

14.6.4. Transport par voie fluviale

Non soumis à l'ADN : Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

MULTIZYM n'est pas sur la liste Candidate REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de surface non ioniques	<5%
Parfum	

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

	Date d'émission	Modifié	
	Remplace la fiche	Modifié	

MULTIZYM

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

	Date de révision	Modifié	
2.1	Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]	Enlevé	
2.1	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Ajouté	
2.2	Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Enlevé	
2.2	Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Ajouté	
11	Lésions oculaires graves/irritation oculaire - remarque	Ajouté	

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
R11	Facilement inflammable
R22	Nocif en cas d'ingestion
R36	Irritant pour les yeux
R38	Irritant pour la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
F	Facilement inflammable
Xi	Irritant
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit